

Genève, le 28 août 2013

8ème jour de grève des employés de Partage !

Aujourd'hui mercredi 28 août, 22 employés en EdS de l'association Partage en sont à leur 8^{ème} jour de grève.

Les grévistes dénoncent principalement :

1. Des conditions de travail délétères basées sur un management portant gravement atteinte à la personnalité des employés ;
2. Des salaires de misère (2'800.- nets) ne permettant pas de vivre dignement à Genève et créant ainsi une précarité durable ;
3. La sous-traitance de tâches de services publics, telle que la levée des déchets et encombrants dans plusieurs communes, à des emplois de solidarité impliquant la création d'un service public à deux vitesses.

La situation actuelle peut se résumer à ce qui suit :

1. L'OCE a entendu les demandes du personnel en grève et du SIT de réaliser rapidement une enquête visant à faire toute la lumière sur les conditions de travail à Partage, en particulier les atteintes à la personnalité. Ceci est très important pour le personnel qui n'avait jusqu'ici pas été entendu ! Toutefois, il est d'ores et déjà prévu que les modalités de l'enquête soient discutées avec le SIT et les grévistes lors d'une entrevue avec la direction générale de l'OCE, mardi 3 septembre. Cette enquête devrait également permettre de déterminer si la convention qui lie l'OCE à Partage doit être maintenue ou non.
2. L'OCE s'est également engagé à ne pas mettre d'autres personnes en EdS à disposition de Partage durant le temps de l'enquête. Ceci constitue aussi un message très important pour les grévistes.
3. Du côté de la direction de Partage, celle-ci n'a, à ce jour, pris aucune mesure sérieuse et crédible garantissant la protection de la personnalité des employés. Ainsi, et dans l'attente d'être tous auditionnés dans le cadre de l'enquête, les grévistes ont décidé à l'unanimité de poursuivre la grève.
4. Des demandes de rencontre aux huit communes sous-traitant une partie de leurs tâches relevant du domaine public à Partage sont en cours. Il est inadmissible que des collectivités publiques externalisent des tâches de voirie ou autre à des EdS, créant ainsi un service public à deux vitesses.

Le personnel reste fortement mobilisé et déterminé !

Pour le SIT
Elodie de Weck, secrétaire syndicale
Tel 022 818 03 00